



&

La Première Compagnie d'arc de Nogent-sur-Marne



N° affiliation : 0894261

ont le plaisir de vous inviter au

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SALLE 2x18m (ouvert)

qualificatif pour le championnat de France

**Samedi 18 et dimanche 19 janvier 2025**

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées

Lieu : Centre Technique et Sportif de Tir à l'Arc

Avenue Champlain - 94 430 Chennevières-sur-Marne

N° départ	Samedi qualification			Dimanche Duels
	1	2	3	
Ouvertures Greffe	7h30	11h30	15h30	
Entraînements	8h00	12h00	16h00	9h00
Tirs comptés	8h30	12h30	16h30	9h30

  

Type d'entraînements	30 minutes
Type de Blasons	Ø80, Ø60, Ø40, trispots verticaux pour les arcs à poulies et les seniors 1 et 2 arcs classiques
Vérification du matériel	Durant l'entraînement

  

Tenues	Target : Tenues de Compagnie/Club ou tenue blanche exigée / Chaussures de sport obligatoires
--------	--

Les résultats des tirs qualificatifs et les sélectionnés pour les duels du dimanche seront consultables sur le site :

[1<sup>ère</sup> Compagnie d'arc de Nogent-sur-Marne](https://www.cd94-tir.com/)

et consultable via le QR code ci-contre :



**Règlement** : Le championnat se déroule selon le règlement publié sur le site du comité départemental <https://arc-cd94.fr>

**Récompenses** : Médailles du département aux trois premiers de chaque catégorie dimanche vers 17h30 après les duels par équipes, suivi du verre de l'amitié.

La participation des archers est conditionnée par la réalisation d'un plancher de qualification :

Catégorie	Femmes		Hommes	
	Classiques	Poulies	Classiques	Poulies
U11	Avoir participé à une compétition			
U13	Avoir participé à une compétition			
U15	Avoir participé à une compétition			
U18	Avoir participé à une compétition			
U21	400	450	420	480
Séniors 1	410	500	440	520
Séniors 2	400	480	430	500
Séniors 3	350	460	400	480
Sans Viseurs Adultes	300		320	
Sans Viseurs Jeunes	250		300	

Inscriptions gratuites pour les archers du 94 obligatoires avant le 15 janvier 2025

sur <https://cd94-salle.inscriptarc.fr/>

Le concours est ouvert aux archers extérieurs au département 94 (tarif unique de 10€) à partir du 8 janvier 2025 et jusqu'au 15 janvier 2025 dans la limite des places disponibles.

Le règlement par chèque est à adresser à :

1<sup>ère</sup> Compagnie d'arc de Nogent-sur-Marne - 11 rue Jean Monnet - 94130 Nogent-sur-Marne

**BUFFET - BAR pendant toute la durée du concours**